

Idealwine.com, pour gérer sa cave en ligne

Connaître, à tout moment, la valeur de sa cave, revendre les bouteilles les plus recherchées, enrichir sa « vintothèque » de nouvelles références en participant aux plus grandes ventes aux enchères d'Europe, le tout sans quitter son fauteuil. Voici les principales fonctionnalités offertes par www.idealwine.com. Ce site a été fondé en 2000 par des anciens de la Bourse de Paris. Leur credo : rendre la gestion d'une cave aussi simple que celle d'un portefeuille boursier.

Pour atteindre cet objectif, l'internaute dispose d'outils gratuits accessibles en ligne. Le premier d'entre eux est la cote des vins. « Notre base regroupe plus de 3 millions de cotations collectées depuis 1992, et compte plus de 60 000 références. Elle est mise à jour quotidiennement, et prend en compte les dernières transactions recensées lors des ventes aux enchères », explique Angélique de Lencquesaing,



l'une des associées fondatrices du site. Aujourd'hui, cette cote est devenue une référence dans l'univers œnologique. Elle permet aux internautes qui s'enregistrent sur Idealwine et y saisissent le détail de leur cave d'en connaître, en permanence, la valeur de marché. L'amateur dispose aussi d'autres services, proposés par Idealwine

ou par ses partenaires (*La Revue du Vin de France*, Bettane & Desseauve) : les tendances du marché, la saga des millésimes, l'accord idéal (entre vins et mets)... Des rubriques accessibles sur le site, sa newsletter, ou via son blog (www.idealwine.net/blog).

Le site propose aussi un service très efficace pour réaliser des tran-

sactions. Il consiste à représenter physiquement les enchérisseurs dans les salles des ventes, à passer les ordres à leur place, puis à gérer la chaîne logistique (rapatriement des bouteilles, réexpédition, etc.). « Les catalogues des ventes sont mis en ligne dix jours avant la vente. Le client nous transmet ses demandes, sa fourchette de prix, et nous nous chargeons aussi, en amont, de vérifier que les bouteilles auxquelles il s'intéresse présentent les qualités de conservation requises », précise M^{me} de Lencquesaing, qui rappelle que les vins achetés aux enchères sont de 20 % à 50 % moins chers que ceux des circuits traditionnels. Idealwine propose aussi aux commissaires-priseurs d'utiliser sa plate-forme d'enchères pour organiser des ventes sur le Net. Mais le vin est-il un bon placement ? « Sur les dix dernières années, oui, sans aucun doute », répond M^{me} de Lencquesaing. ■

Frédéric Tixier